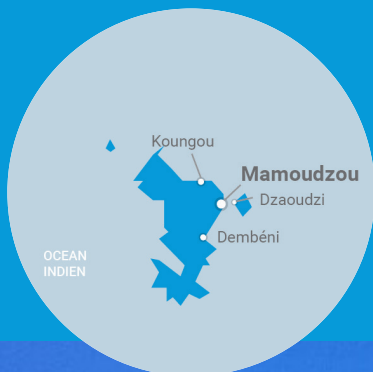




L'AFD ET **Mayotte**



585 M€

de financements engagés
sur la période 2018-2023

3 outils

Prêt, préfinancement de
subvention, assistance technique

100 %

des collectivités et EPCI
accompagnés au cours des
10 dernières années

Sur un territoire insulaire à la population jeune et en croissance rapide, l'AFD accompagne les acteurs publics et privés pour apporter des solutions durables et inclusives : équipements performants, mobilités, meilleure gestion des ressources, opportunités d'emploi...

En lien avec les élus, les services de l'Etat et la société civile, il s'agit de favoriser une prospérité partagée, respectueuse de l'humain et de la nature.

NOTRE ACTION À Mayotte

1

Améliorer l'accès aux services essentiels

Le département de Mayotte accuse un retard important face aux besoins d'une **population en forte croissance** (la population a doublé en vingt ans). **L'accès aux services essentiels** fait l'objet d'inégalités plurisectorielles marquées. Un tiers des logements ne dispose pas d'eau courante, l'offre sanitaire et sociale demeure faiblement équipée et l'insuffisance des transports publics favorise l'enclavement et l'exclusion socio-professionnelle, notamment des femmes.

L'AFD contribue à la structuration technique des projets d'infrastructure, mais aussi au soutien des politiques d'investissement du bloc communal dans les domaines de **l'eau et de l'assainissement, des transports, de la collecte et du traitement des déchets, de l'accès à la culture, au sport et enfin, au numérique**.

L'AFD accompagne également le **renforcement de l'offre de soins** (Centre hospitalier de Mayotte, maisons médicales pluridisciplinaires...) et le **développement du secteur médico-social** (prise en charge du handicap, de la dépendance...).

3

Valoriser les ressources naturelles et favoriser les énergies renouvelables

Avec son complexe récifo-lagonaire de près de 1500 km², Mayotte présente un **patrimoine vivant unique au monde**. La mangrove, les zones humides et la forêt abritent plus de 1000 espèces végétales et 140 espèces d'oiseaux. Ces écosystèmes sont cependant très **vulnérables à la pression anthropique** (artificialisation des sols, pollutions environnementales...).

Le développement économique doit ainsi être encouragé de manière responsable, en prêtant une attention particulière aux externalités négatives et positives des projets. L'AFD encourage notamment le **développement d'un tourisme écoresponsable** et d'une **agriculture locale et raisonnée**, accompagnée des filières de transformation et de distribution favorisant la **formalisation de l'emploi, notamment féminin**.

L'AFD soutient également des démarches de **sensibilisation** et de **préservation** portées par des partenaires associatifs et publics.

2

Favoriser le développement des compétences

La jeunesse de la population (près de 50 % de la population a moins de 18 ans) induit des **besoins éducatifs** extrêmement forts sur l'île, tant en termes d'infrastructures, d'équipements que d'adaptation de l'offre d'enseignement.

Si Mayotte dispose d'un rectorat de plein exercice depuis 2020, la **scolarisation** demeure un enjeu de taille (37 % des classes de premier niveau fonctionnent en rotation et moins de 60 % des enfants de 3 ans sont scolarisés en maternelle). Le **développement de l'enseignement professionnel et supérieur** à Mayotte est également essentiel à l'amélioration de l'accès à l'emploi, encore restreint.

En réponse à ces problématiques, l'AFD finance et accompagne les collectivités dans la définition et le pilotage technique et financier des programmes de **mise à niveau et de création des infrastructures scolaires**. Via le **Fonds Outre-mer** et en partenariat **avec les services de l'État (DEALM, rectorat)**, l'agence a notamment mis en place une assistance à maîtrise d'ouvrage d'un montant de **1,5 million d'euros** pour accélérer et renforcer le pilotage de plusieurs **programmes de construction et de rénovation scolaire**.

4

Favoriser l'insertion de Mayotte dans son environnement régional

Si Mayotte partage un Héritage social, culturel, linguistique et historique très fort avec l'archipel des Comores, l'île s'inscrit dans un **contexte régional spécifique**, caractérisé par une **diversité économique et culturelle** marquée (La Réunion, Maurice, Madagascar, Mozambique, Tanzanie...). Dans cet environnement contrasté, les synergies régionales demeurent peu exploitées à ce jour.

Dans le cadre de sa **stratégie Mayotte 2022-2026**, l'AFD **encourage** tout particulièrement **les initiatives** visant à **accroître les synergies entre Mayotte et les autres pays et territoires du sud-ouest de l'océan Indien, en matière économique, environnementale et sanitaire**.

Elle finance notamment des actions de coopération destinées à exploiter les complémentarités entre territoires pour favoriser l'émergence de filières écoresponsables de production et d'exportation, tout en promouvant la protection et la valorisation de la biodiversité, en collaboration, notamment, avec des organisations de la société civile.